

Explication des niveaux – Orthodidacte Pro

Quel est le contenu de chaque niveau ?

Le niveau 1 passe en revue les bases de la langue française : vocabulaire le plus courant, règles d'orthographe et de conjugaison les plus abordables.

Le niveau 2 permet de consolider ses acquis, de rafraîchir ses connaissances en étudiant le fonctionnement des règles les plus courantes de la langue française.

Le niveau 3 balaie un large éventail de difficultés courantes et permet d'atteindre un premier degré d'assurance et d'autonomie dans la rédaction, notamment dans ses écrits professionnels.

La maîtrise du niveau 4 donne un bagage suffisant pour se sentir à l'aise dans toutes les situations d'écriture, y compris dans un environnement professionnel. Une personne maîtrisant le niveau 4 est un référent en matière d'orthographe.

Quelle est la correspondance entre les niveaux validés et le niveau de maîtrise des écrits ?

Aucun niveau validé

Une personne n'ayant pas validé le niveau 1 a une faible maîtrise du français écrit. De nombreuses règles fondamentales doivent être revues pour être maîtrisées, car cette personne rencontre régulièrement des obstacles dans ses écrits.

Niveau 1 validé

La maîtrise du français écrit d'une personne de niveau 1 validé est encore fragile. Elle a acquis la plupart des règles fondamentales du français écrit, mais a besoin de les consolider pour progresser et maîtriser de nouvelles règles.

Niveau 2 validé

Une personne de niveau 2 validé maîtrise modérément le français écrit. Elle a acquis les règles fondamentales et gère les écrits courants sans difficulté majeure. Elle est toutefois régulièrement confrontée à des questions de langue qu'elle n'arrive pas à résoudre seule. Elle doit encore faire relire certains documents mettant en jeu l'image de son organisation pour éviter les erreurs.

Niveau 3 validé

Une personne de niveau 3 validé a une bonne maîtrise du français. Elle est autonome dans ses écrits professionnels, même quand il s'agit de documents mettant en jeu l'image de son organisation. Seuls certains points de langue complexes peuvent encore parfois lui échapper.

Niveau 4 validé

Une personne de niveau 4 validé a une excellente maîtrise du français. Elle est non seulement autonome dans ses écrits professionnels, mais sait aussi corriger les erreurs des autres. Son niveau lui permet de rédiger de gros volumes de textes sans difficulté.

Quelle est la correspondance entre les niveaux validés et les écrits professionnels ?

Un collaborateur n'ayant pas validé le niveau 1 a un très faible niveau en français écrit.

Ce niveau ne peut suffire qu'à un collaborateur n'utilisant pas l'écrit en entreprise mais il ne peut pas permettre d'évolution de carrière.

Une remise à niveau intensive s'avère indispensable si le collaborateur doit communiquer par écrit.

Un collaborateur de niveau 1 validé a un niveau limité en français écrit.

Ce niveau peut suffire à un collaborateur n'utilisant que très rarement l'écrit en entreprise et uniquement en interne avec sa hiérarchie. Ce niveau couvre seulement les besoins d'un poste nécessitant la rédaction occasionnelle de courriels, mais plutôt en interne. Il peut être un réel frein à une évolution de carrière.

Un collaborateur de niveau 2 validé a un niveau d'écrit de base.

Il est, toutefois, régulièrement confronté à des problèmes de langue qui le mettront en difficulté, dans ses écrits, auprès de son équipe ou face aux clients. Il n'a pas forcément la capacité de résoudre seul ces problèmes. Ce niveau est insuffisant pour la rédaction assez fréquente de courriels, de courriers ou de documents pouvant mettre en jeu l'image de l'organisation.

Un collaborateur de niveau 3 validé est à l'aise avec la langue française, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.

Ce niveau est nécessaire pour s'adresser aux clients et il est adapté pour des postes requérant un degré élevé de maîtrise du français et la rédaction assez fréquente de courriels, de courriers ou de documents pouvant mettre en jeu l'image de l'organisation.

Un collaborateur de niveau 4 validé est un référent en matière de langue française.

Il possède une compétence complète et s'exprime à l'écrit de façon correcte et claire. Ce niveau permet d'exercer des activités professionnelles dans le domaine de la langue française : rédacteur, formateur, traducteur, correcteur, journaliste, juriste, etc.